

seulement Strasbourg, mais toute la noblesse de la basse Alsace et les dix villes impériales, qui doivent rester « dans cette liberté et possession d'immédiateté, envers l'Empire romain dont ils ont joui jusqu'ici<sup>1</sup> ». C'est un bon exemple d'imbroglie diplomatique, un savant mélange de concessions et de réserves. (VAST, *Les Grands Traités du Règne de Louis XIV*, t. I, Picard éd.)

### Caractère des traités de Westphalie

Les diplomates qui avaient conclu les traités de Westphalie s'étaient efforcés d'établir l'équilibre européen, c'est-à-dire une

répartition des forces telle qu'aucun État ne menaçât l'indépendance de ses voisins. Le maintien de ces traités, considérés comme le chef-d'œuvre de la diplomatie, fut, jusqu'à la Révolution, la préoccupation principale de tous les politiques français.

Selon leurs conceptions, les traités de Westphalie étaient une grande victoire française, parce qu'ils rendaient impossible toute tentative d'unification de l'Empire et, en sauvegardant « les libertés germaniques », réduisaient, politiquement, l'Allemagne à l'impuissance pour le plus grand profit de la France.

### Ruine de l'Allemagne

L'Allemagne, qui avait été le principal théâtre de la guerre, en était aussi la principale victime. Sans doute, elle avait réussi à échapper à la domination des Habsbourg ; ses princes, ses villes libres avaient vu confirmer leur indépendance. Mais le pays allemand était couvert de ruines. La dépopulation était effrayante. Dans la région du Rhin, avant la guerre l'une des contrées les plus heureuses de l'Europe, des villages de 600 personnes étaient réduits à 20 habitants. Les loups venaient rôder jusque dans les villes. L'Allemagne devait mettre plus d'un siècle à se relever.

« Plus d'affaires, écrit en 1640 le conseil municipal de Berlin ! Impossible de se nourrir ! Sur une distance de quatre milles, on ne rencontre souvent ni homme ni bête, pas un chien, pas un chat ! On ne paie plus les pasteurs ni les maîtres d'école. Beaucoup se sont noyés, étranglés ou poignardés. D'autres s'en vont avec femme et enfants, dans la plus profonde misère.... » On lit dans un autre rapport daté de 1639 : « On se nourrit des aliments les plus étranges ; on mange des chiens et des chats, et même on se repait en pleine rue des ossements des morts... ; la famine sévit si cruellement que dans la campagne et même dans la ville les hommes s'attaquent les uns les autres ; le plus fort tue le plus faible, le fait cuire et le mange.... » (Cité par E. LAVISSE, *Études sur l'Histoire de Prusse*, Hachette éd.)

1. L'immédiateté est le droit ou le privilège de relever « immédiatement », c'est-à-dire sans intermédiaire, de l'empereur. Pratiquement, cela équivalait à l'indépendance.

